

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	*)	Modèle	Bordereau-type		
Camion (châssis)	F O R D (GB)		Thames - Trader		année	N°		
			7 0		1962	4 ' 0 5 5		
Caractéristiques "70" et "Thames Trader" à l'AV du vhc. - "6 D" de chaque côté devant portes cabine.								
"Model 669 E" *) à droite s. auvent s. plaquette			Carburant diesel	Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis FORD Motor Co, Dagenham (GB) - Importateur FORD Motor Co (Switzerland), ZH								
N° du châssis frappé à gauche de côté sur longeron + sur plaquette du constructeur								
N° du moteur frappé à droite à l'avant sur le bloc-cylindres, sous le 1er gicleur								
Type du moteur 660 E B - 6 cyl. + Dagenham Built, en ligne, vertical, à injection directe								
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HALLER, à commande mécanique								
Cylindrée	5'416	cm³	Frein de remorque **)			Dimensions ext. en mm *)		
Temps	4	Transmission méc. synchron.***) Treuil/Cabest.				Longueur		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 5 ***) Crochet rem. sel. demande				Largeur 2'164/2'270			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"		Voie avant 1'803	Hauteur 2'436			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		Voie arrière 1'732	Empattement			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)	Porte à faux arr.			
Frein à pied hydraulique, 1 circuit, à exp. interne, assisté à dépression, sur toutes les roues **)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles/câble, sur les roues arrière								
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions Int. en mm
A vide cab.			*)	Dimension	8.25-20	8.25-20	9.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'000	2'000	2'000	Largeur
Total			10'705		14 Ply		14 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'175	8'380	10'705	+)	jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 15'240			Nombre de portes 2 (cabine)				110 SAE	
Direction: position gauche ou droite - semi-avancée				Marque du moteur FORD (GB)	C.V. frein 101,8 DIN			
Alésage 100			Course 115		C.V. impôts 27,60			
Forme de la carrosserie		cabine formée						
Nombre de places: total		3	(avant	milieu	arr.	)	Places debout	
Siège arrière		Side-car						

++)

Phares: marque	2/ LUCAS E 4 581 European	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = sur les ailes	(orange)
Feux de position	2/ séparés, sur ailes	AR = séparés à côté feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrière	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ au-dessus feux AR	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ combinés avec feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle à gauche, combiné		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr. (2x12 V) Volts	12 resp. 24		
Mesure du bruit	87	dB à 2'500 t/min - avertisseur =	80 dB

Observations et exceptions

\*) Identification : "L 60 B" devant No du châssis - "660 E B" devant No du moteur.

Modèles :	empattement	longueur	Ø-braquage	pois à vide
Model 669 E = direction à gauche	4'138 mm	7'038 mm	16,30 m	3'155 kg
668 E = droite				
665 E = gauche	4'673 mm	7'648 mm	17,60 m	3'185 kg
664 E = droite				

\*\*\*) Freins : Freins de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art.16, chiff.1 et art.26, chiff.4).  
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art.17, chiff.3, ACF 21.10.60

\*\*\*\*) Transmission: Sur demande boîte à 4 vitesses.- Sur demande pont AR EATON à double démultiplication, avec commande.

+) Rapport poids-puissance: Pour vhc. immatriculés dès 1.1.64, le poids total resp. pr. train routier, devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur.

++) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de position resp. de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Avertisseur: Trop faible.

Lieu et date de l'expertise-type  
 Zurich, 14.11.62

La Commission d'expertise-type

7132 §) Poids garantis y compris tolérance de 10 % (IC DFJP du 19.11. et 4.12.62)

Genre du véhicule	Marque de fabrique			Type *)	Modèle année	Bordereau-type N°	
Camion (châssis)	F O R D (GB)			Thames - Trader 70	1962	4 ' 0 5 5	
Caractéristiques "70" et "Thames Trader" à l'AV du vhc. - "6 D" de chaque côté devant portes cabine							
"Model 669 E" *) à droite s. auvent s. plaquette			Carburant diesel	Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis FORD Motor Co, Dagenham (GB) - Importateur FORD Motor Co (Switzerland), ZH							
N° du châssis frappé à gauche de côté sur longeron + sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant sur le bloc-cylindres, sous le 1er gicleur							
Type du moteur 660 E B - 6 cyl. - Dagenham Built, en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HALLER, à commande mécanique							
Cylindrée	5'416	cm³	Frein de remorque **)	Dimensions ext. en mm *)			
Temps	4		Transmission méc. synchron.***) Treuil/Cabest.	Longueur			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 5 ***) Crochet rem. sel. demande			Largeur 2'164/2'270			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1°	Voie avant	1'803	Hauteur 2'436		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	Voie arrière	1'732	Empattement		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq.	*)	Porte à faux arr.		
Frein à pied hydraulique, 1 circuit, à exp. interne, assisté à dépression, sur toutes les roues **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles/câble, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr. ou	Dimensions int. en mm
A vide cab.			*)	Dimension	8.25-20	8.25-20 9.00-20	Longueur
Charge utile	selon	carros	borie	Charge pneu	2'000	2'000 2'000	Largeur
Total			10'705		14	Ply 14 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'175	8'380	10'705	+)	jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			15'240	Nombre de portes		2 (cabine)	110 SAE
Direction: position gauche ou droite - semi-avancée				Marque du moteur	FORD (GB)	C.V. frein	101,8 DIN
Alésage			100	Course	115	C.V. impôts	27,60
Forme de la carrosserie			cabine formée				
Nombre de places: total			3	(avant milieu arr.)	Places debout		
Siège arrière			Side-car				

++)

Phares: marque	2/ LUCAS E 4 581 European	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = sur les ailes	(orange)
Feux de position	2/ séparés, sur ailes	AR = séparés à côté feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ au-dessus feux AR	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ combinés avec feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr. (2x12 V)	Volts 12 resp. 24		
Mesure du bruit	87 bB à 2'500 t/min - avertisseur = 80 dB		

Observations et exceptions

- \* ) Identification : "L 60 B" devant No du châssis - "660 E B" devant No du moteur.
- | Modèles :                        | empattement | longueur | Ø-brasage | poids à vide |
|----------------------------------|-------------|----------|-----------|--------------|
| Model 669 E = direction à gauche | 4'138 mm    | 7'038 mm | 16,30 m   | 3'155 kg     |
| 668 E = droite                   |             |          |           |              |
| 665 E = gauche                   | 4'673 mm    | 7'648 mm | 17,60 m   | 3'185 kg     |
| 664 E = droite                   |             |          |           |              |
- \*\* ) Freins : Freins de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art.16, chiff.1 et art.26, chiff.4).  
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art.17, chiff.3, ACF 21.10.60
- \*\*\* ) Transmission: Sur demande boîte à 4 vitesses.- Sur demande pont AR EATON à double démultiplication, avec commande.
- + ) Rapport poids-puissance: Pour vhc. immatriculés dès 1.1.64, le poids total resp. pr. train routier, devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur.
- ++ ) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de position resp. de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.  
Avertisseur: Trop faible.

Lieu et date de l'expertise-type  
Zurich, 14.11.62

La Commission d'expertise-type

7032 §) Poids garantis y compris tolérance de 10 % (LC DFJP du 19.11. et 4.12.62)